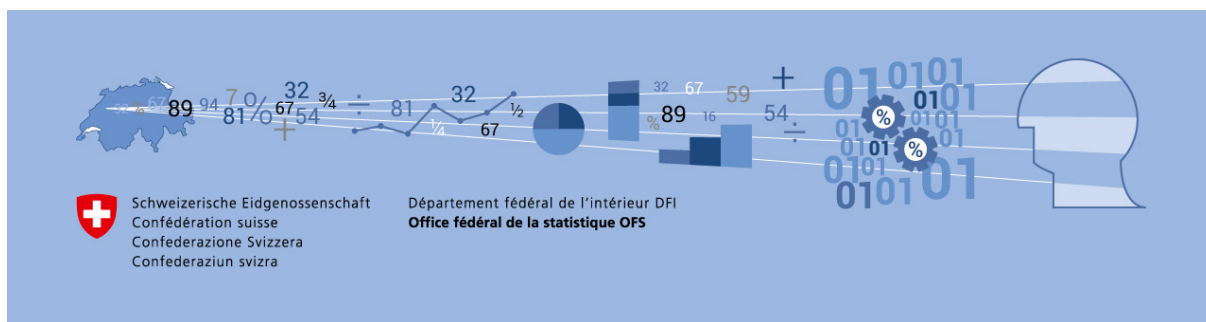




Communiqué de presse

Embargo: 23.3.2026, 8h30

19 Criminalité et droit pénal

Statistique policière de la criminalité 2025

Environ trois fois plus de vols que d'infractions numériques selon la statistique policière de la criminalité

Au total, 554 963 infractions relevant du Code pénal (CP) ont été enregistrées en 2025. Par rapport à l'année précédente, le nombre d'infractions a diminué de 1,5%, notamment en raison de la baisse de 3,5% des infractions contre le patrimoine. Comme les années précédentes, le nombre d'infractions de violence grave a augmenté (+8,1%). Sur les 55 homicides consommés, 61,8% se sont produits dans la sphère domestique. Ce sont là quelques-uns des résultats de la statistique policière de la criminalité (SPC), établie par l'Office fédéral de la statistique (OFS).

Même si le nombre total d'infractions relevant du CP enregistrées par la police a augmenté au cours des trois dernières années, il a diminué en 2025. Pour 2025, ce total est similaire à celui de 2009, année où la SPC a été publiée pour la première fois sous sa forme actuelle (2009: 553 421 infractions). Si l'on rapporte ces chiffres à la population d'alors et d'aujourd'hui, on constate que le nombre d'infractions commises pour 1000 personnes en Suisse était de 72 en 2009, contre 61 en 2025.

Moins d'infractions contre le patrimoine

Le recul des infractions contre le patrimoine est imputable à différents articles du CP. Le vol représente la part la plus importante des infractions contre le patrimoine, soit 41,7% (154 041 infractions). Contrairement à l'année précédente, où l'on observait une augmentation pour la plupart des formes de vol, une baisse est constatée pour l'année 2025 (-5,3% au total). Les vols par effraction de véhicule (-18,8%), les vols sur/dans un véhicule (-17,0%) et les vols à la tire (-15,5%) ont particulièrement diminué. Par ailleurs, on a enregistré moins de vols de véhicule (-4,9%), moins de dommages à la propriété (-3,2%) et moins d'escroqueries (-5,1%).

La criminalité numérique stable en comparaison à 2024

En 2025, la police a enregistré 57 761 infractions présentant un mode opératoire numérique. Cela correspond à une baisse de 2% par rapport à l'année précédente. Une majorité d'entre elles (54 247 infractions) relevaient de la cybercriminalité économique.

Dans le domaine de la cybercriminalité économique, on a enregistré au total 36 572 personnes lésées dont la majorité (81,2%) était victimes d'escroquerie en ligne. Une différenciation par sexe montre que

les hommes ont été plus souvent victimes de fraudes à l'investissement en ligne (65,2%), de situations où un objet commandé sur une plateforme de petites annonces n'est pas livré (60,2%) et de fraude à la commission (57,0%), tandis que les femmes étaient plus nombreuses à être victimes de fausses demandes d'aide (60,8%) et de *romance scam* (54,8%). À l'exception des situations où un objet commandé sur une plateforme de petites annonces n'est pas livré, la tranche d'âge la plus touchée par les formes d'escroqueries susmentionnées était celle des plus de 60 ans.

Une autre forme de délit numérique, appelée sextorsion, consiste à extorquer de l'argent à l'aide de photos et de vidéos. En 2025, neuf personnes lésées sur dix étaient de sexe masculin. Près d'un tiers des personnes lésées de sextorsion étaient mineures (31,5%).

Davantage d'homicides que l'année précédente

Au total, 49 915 infractions de violence ont été enregistrées en 2025, soit 2% de plus qu'en 2024. Les infractions de violence grave ont augmenté de 8,1% par rapport à l'année précédente, pour atteindre un total de 2654 (2024: +19,4%). Le nombre d'homicides consommés en 2025, à savoir 55, est supérieur à la moyenne annuelle de 48 homicides enregistrés par la police depuis 2009. Les valeurs les plus élevées ont été enregistrées dans les années 2013 et 2015, avec 57 homicides consommés chacune. Sur les 55 personnes tuées, 32 étaient de sexe féminin (58,2%).

Plus de la moitié des homicides consommés se sont produits au sein d'un couple, d'un ex-couple ou de la famille (34 infractions, soit 61,8%). En 2025, 74% des victimes d'homicides dans la sphère domestique étaient de sexe féminin. Cela correspond à la proportion moyenne de personnes de sexe féminin tuées au cours des 17 dernières années. Parmi les personnes tuées dans le cadre d'une relation de couple (actuelle ou ancienne), on a dénombré 19 femmes et 2 hommes. Six mineurs, quatre femmes et trois hommes ont par ailleurs été tués dans le cadre d'autres relations familiales ou de parenté.

Plus de 90 000 personnes prévenues en 2025 également

La police a enregistré un total de 92 147 personnes pour des infractions au CP. Les personnes de nationalité suisse représentent 42,1% des personnes prévenues (soit 38 821 personnes), les personnes étrangères appartenant à la population résidente permanente 32,3% (soit 29 725 personnes), la population relevant du domaine de l'asile 5,8% (soit 5386 personnes) et les autres étrangers et étrangères 19,8% (soit 18 215 personnes). Alors que le nombre de personnes lésées de nationalité suisse est resté stable (-0,3%), on a enregistré une augmentation de 2,9% parmi la population étrangère résidente permanente et de 1,3% parmi les autres étrangers et étrangères par rapport à l'année précédente. Le nombre de personnes prévenues parmi la population relevant du domaine de l'asile a diminué de 12,4%.

Informations concernant l'enquête

La statistique policière de la criminalité (SPC) a été révisée et renseigne depuis 2009 sur le nombre, la structure et l'évolution des infractions enregistrées par la police, ainsi que sur les personnes lésées et les personnes prévenues. Elle traite des infractions au Code pénal (CP), à la loi sur les stupéfiants (LStup) et à la loi sur les étrangers et l'intégration (LEI, anciennement LEtr). Elle ne prend pas en considération les violations de la loi dont la police n'a pas connaissance (criminalité cachée) ou qui, d'une autre façon, débouchent directement sur une procédure judiciaire.

Depuis l'enquête de 2020, les données et les analyses de la SPC distinguent les infractions présentant un mode opératoire numérique.

Renseignements

Seymour Mizrahi, OFS, section Criminalité et droit pénal,

tél.: +41 58 463 64 85, e-mail: seymour.mizrahi@bfs.admin.ch

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: media@bfs.admin.ch

Nouvelle parution

Statistique policière de la criminalité (SPC) – Rapport annuel 2025 des infractions enregistrées par la police, numéro OFS: 1117-2500

Commandes de publications: tél.: +41 58 463 60 60, e-mail: order@bfs.admin.ch

Offre en ligne

Autres informations et publications: www.bfs.admin.ch/news/fr/2026-0089

La statistique compte pour vous: www.la-statistique-compte.ch/

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: www.news-stat.admin.ch

Le site de l'OFS: www.statistique.ch

Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Les membres de la Conférence des directrices et directeurs des départements cantonaux de justice et police (CCDJP) ainsi que le Secrétariat général du Département fédéral de justice et police (DFJP), la direction de l'Office fédéral de la police (fedpol) et du Bureau fédéral de l'égalité entre femmes et hommes (BFEG) ont reçu les résultats du présent communiqué de presse au préalable (soit 3 jours ouvrables pour la CCDJP, le SG DFJP et fedpol, et 1 jour ouvrable pour le BFEG).